



Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB 30.05.2023
Date de fin de visibilité prévue: 30.05.2024
Numéro de publication: UP04-0000005228

Entité de publication

Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher SA, Place de la Gare 9, 1040 Echallens

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens- Bercher SA

Organisation concernée:

Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher SA
CHE-105.893.524
Place de la Gare 9
1040 Echallens

Indications concernant l'assemblée générale:

21.06.2023, 16:30 heures, Salle du Conseil des communes de la Municipalité d'Echallens,
place du Château 4a à 1040 Echallens

Texte d'invitation/ordre du jour:

Ordre du jour :

1. Approbation du rapport annuel de gestion et des activités de l'exercice 2022
2. Décharge aux membres du Conseil d'administration de sa gestion pour 2022
3. Elections des membres du Conseil d'administration
4. Nomination de l'Organe de révision pour l'exercice 2023
5. Divers et propositions individuelles

Remarques juridiques complémentaires:

Le rapport annuel de gestion et des activités 2022 sera adressé avec la convocation
personnelle.

Les comptes de l'exercice et le rapport de l'Organe de révision peuvent être consultés sur
rendez-vous au bureau de la Compagnie à Echallens, entre le 5 juin et le 19 juin 2023
(12h00).

Remarques:

Les actionnaires qui le souhaitent peuvent poser leurs questions par écrit au Président du Conseil d'administration au siège de la Compagnie jusqu'au vendredi 16 juin 2023. Une réponse personnelle leur sera adressée.



Compagnie du Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher SA

Les actionnaires sont convoqués en

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

le mercredi 21 juin 2023 à 16 h 30, à la
Salle du Conseil des communes, place du Château 4a à 1040 Echallens

Ordre du jour :

1. Approbation du rapport annuel de gestion et des activités de l'exercice 2022
2. Décharge aux membres du Conseil d'administration de sa gestion pour 2022
3. Élections des membres du Conseil d'administration
4. Nomination de l'Organe de révision pour l'exercice 2023
5. Divers et propositions individuelles

Communication des rapports

Le rapport annuel de gestion et des activités 2022 sera adressé avec la convocation personnelle.

Les comptes de l'exercice et le rapport de l'Organe de révision peuvent être consultés sur rendez-vous au bureau de la Compagnie à Echallens, entre le 5 juin et le 19 juin 2023 (12h00).

Questions au Conseil d'administration

Les actionnaires qui le souhaitent peuvent poser leurs questions par écrit au Président du Conseil d'administration au siège de la Compagnie, et ce jusqu'au 16 juin 2023. Une réponse personnelle leur sera adressée.

Echallens, le 30 mai 2023

Pour le Conseil d'administration

Le Président

Ph. Gauderon

La secrétaire

A. Jost